



CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

Bulletin d'information N° 44 4ème trimestre 2018 (Dépôt légal N° 24342/07)

Le Maire Guy BOUCHAUD mairie.saintmesmin@orange.fr

Secrétaire de mairie Mme Christelle PROVOST secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr

Gîtes : gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

Tél : 05 53 52 78 02 Site : www.saint-mesmin.fr

Mairie ouverte les mardis et jeudis de 9 h à 12 h30 et de 13 h à 16 h

Tél : 05 53 52 71 02 Fax : 05 53 52 79 77

Les permanences du Maire : Les mardis et jeudis : de 9 h à 12 h et le samedi sur rendez vous.

La passerelle sur l'Auvézère

SOMMAIRE

Page 1 : Couverture.

Page 2 : Sommaire –Nos joies - Nos peines- Repas des Aînés

Page 3: Le petit mot du Maire.

Page 4: Informations pour les chasseurs – Visite du Président du CG. – Emission de télé – Le Cantou -

Page 5: Club de rugby – ST-Mesmin village prudent –Assemblée Générale de la CUMA - Notre petit jeu

Page 6 :Informations importante pour les détenteurs de porcs

Page 7 : 2019 le Recensement

Page 8 :Associations : Messe – Rand’Auvézère – Loto – Bourse aux jouets - Rando nocturne –

Page 9 :Associations : 11 novembre – Assemblée G. de la FNCA - Les Mouflons - Noël des enfants–

Page 10 : Illuminations – Visite à Lanouaille - Les manifestations à venir -

Page 11 : Compte rendu du Conseil Municipal du 25 septembre 2018.

Page 12 : Compte rendu du Conseil Municipal du 25 septembre 2018 (. Suite)

Page 13 : Compte rendu du Conseil Municipal du 6 novembre 2018.

Page 14 :Le petit mot du Président de notre communauté de communes

Page 15 : Rapport annuel du Syndicat de l’Eau

Page 16 : Le trimestre en photos.

NOS JOIES

Nous sommes heureux d’accueillir sur notre commune Mr ROME Jean Daniel ,retraité militaire , veuf , 66 ans qui vient d’acquies une maison à la Pierre Plate. Nous lui souhaitons une très bonne intégration parmi nous.

NOS PEINES

Jean Pierre PEYRAMAURE né le 31/05/1943 à Ségur le Château est décédé le 02/10/2018. Jean Pierre forgeron et mécanicien de métier, a tenu de longues années un garage dans le bourg de Saint Mesmin où il a dépanné un grand nombre de clients de toute la région. Ferronnier d’art il a eu aussi de nombreux clients dans la région parisienne où il a posé de réelles œuvres d’art en fer. La foule très nombreuse qui l’a accompagné jusqu’à sa dernière demeure démontre qu’il était très estimé et apprécié.



Le 22 octobre, c’est Germaine LAFONT, âgée de 99 ans que nous avons accompagnée dans notre petit cimetière. Habitante depuis 2006 à Saint Cyr les Champagnes chez son fils aîné, elle avait vécu pendant 35 ans au Frugier chez sa fille, Jeanine LAURENT.

Nous partageons la peine de ces deux familles et nous leur présentons nos sincères condoléances .

REPAS DES AÎNÉS

Chers Amis Saint-Mesminois (es) le Maire et l’ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier au traditionnel repas des Aînés qui se tiendra le 05 janvier 2018 à 12 h dans la salle du Cantou

L’animation sera assurée par LA CLEF DU BONHEUR et le repas préparé par Marie LACHEZE.

Le repas est gratuit pour les habitants de SAINT-MESMIN âgés de 65 ans et plus ainsi que pour les enfants de moins de 12 ans. La participation est de 22 € pour les autres convives désirant participer.

Inscriptions au 06 72 12 87 97 avant le 2 janvier à 14 h 00.

Possibilité de covoiturage en cas d’intempéries

Le petit mot du Maire

Chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,

Une année de plus s'achève, le temps passe vite mais la situation économique ne semble pas s'améliorer contrairement aux attentes et aux espoirs nés des dernières élections présidentielles. Espérons que l'action des « gilets jaunes » aura enfin fait prendre conscience à nos élus de tous bords mais surtout à nos technocrates qui les conseillent que la majorité de la population vit dans des conditions de plus en plus difficiles.

Avant de dresser le bilan de cette année pour notre commune, j'ai une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés cette année et plus particulièrement pour Jean Pierre Peyramaure. Depuis mon élection en 2008 j'ai pu apprécier chez lui sa gentillesse, son sens du bien commun, sa disponibilité et sa volonté de faire vivre et rayonner notre commune. Je perds réellement un ami qui savait se mettre au dessus de toute querelle partisane, qui comprenait le sens de mon action et qui m'a toujours soutenu. Dommage Jean-Pierre que tu n'aies pas pu aller avec moi tester les deux passerelles construites sur l'Auvézère. Elles seront inaugurées au printemps prochain lorsque les chemins d'accès seront aménagés correctement et balisés. Ces constructions permettront de relier notre village à la Forge de SAVIGNAC et attireront plus de touristes, ce qui permettra de rentabiliser les nombreux gîtes ouverts sur notre commune ainsi que la boutique bio ouverte aux Fontanelles. De juin à septembre un point de restauration et d'informations sera également ouvert dans le bourg.

L'année qui vient, avec mes collègues du Conseil Municipal nous allons réfléchir à un projet futur de modernisation de l'habitat et d'aide à la personne à SAINT-MESMIN afin de permettre à nos personnes âgées de rester le plus longtemps possible chez elles. Des opportunités d'acquisition de maisons anciennes existent dans le bourg, des possibilités de subventions seront offertes, nous devons aller les chercher et redynamiser notre village. Cela nous permettra de maintenir voire augmenter notre population actuelle qui s'élève à 316 habitants.

Le recensement va avoir lieu du 17 janvier au 16 février .L'agent recenseur choisi est Benjamin NYS l'un de nos jeunes habitants de Chacord. Réservez lui le meilleur accueil possible et surtout n'oubliez personne dans votre famille car le montant de notre DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) dépend essentiellement du nombre d'habitants enregistrés comme habitant en permanence à SAINT-MESMIN.

L'année 2019 verra la poursuite de la mise en herbe du cimetière, la réparation de la route des Forges pour laquelle, en liaison avec le Maire de SALAGNAC nous avons envoyé une pétition au Préfet et à l'ONF, la fin du renforcement du réseau électrique au Moulin, au Bois Long et aux Jarthes, la réfection de routes communales, l'arrivée de nouveaux habitants dans le bourg, à Veaupeytourie, aux Monts et à Fargeas.

Au terme de cette année 2018 permettez moi une fois de plus de remercier nos trois employés municipaux pour leur dévouement, leur compétence et leur action quotidienne pour la commune, de remercier aussi tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation des activités organisées par le Conseil Municipal , de remercier mes collègues de ce Conseil qui m'ont toujours fait confiance et soutenu et aussi vous toutes et tous chers Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois pour votre compréhension, votre patience , votre participation et vos activités qui contribuent aussi à la grandeur de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une Excellente Année 2019 pleine de Santé, Bonheur et Prospérité pour vous mais aussi pour tous ceux qui vous sont proches.

Bien sincèrement.

Guy BOUCHAUD



INFORMATIONS

Information pour nos amis chasseurs

Nous avisons nos amis chasseurs que le 13 janvier dans l'après midi un trail parti le matin de Cubjac arrivera sur notre commune en passant par les Gorges de l'Auvézère, et que le trail annuel des Gorges de l'Auvézère au départ du bourg de Saint Mesmin se déroulera sur deux jours et commencera le samedi 16 février dans l'après midi pour ce terminer dans l'après midi du dimanche 17 février 2019.

De nombreux participants, venus des quatre coins de la France (plus de 300 participants en février 2018) devraient donc sillonner nos chemins ces jours et cette nuit là.

Nous demandons aux chasseurs de comprendre ces activités et de prendre les mesures de sécurité nécessaires pour faciliter cette compétition programmée au calendrier national et enregistrée à la préfecture.

Nota : L'information sur cette compétition de trail ,comme les années précédentes ,sera diffusée sur les ondes, par la presse, déjà sur notre bulletin municipal et sur notre site internet afin que tous soient avertis et éviter ainsi tout risque d'incident...

VISITE DE GERMINAL PEIRO Président du Conseil Départemental



Le 22 novembre, nous avons eu la visite du Président du Conseil Départemental, Germinal PEIRO. Arrivé de Paris vers 14h et après un rapide repas dans le Cantou il a été visiter les travaux d'aménagement et les passerelles construites dans les gorges de l'Auvézère en compagnie de notre Maire, du Président de la Communauté de communes et de plusieurs personnalités du conseil départemental. Ils sont partis ensuite tous ensemble sur le site de Glane à Coulaures, où un projet de développement économique est porté par notre communauté de communes. Sa journée s'est terminée par une

rencontre citoyenne à Saint Médard d'Excideuil où plus de 150 personnes avaient répondu à son invitation. (Photo M. Pitout)

DES RACINES ET DES AILES

L'émission de FR3, les Racines et des Ailes concernant le tournage effectué dans les gorges de l'Auvézère pendant la construction des passerelles doit passer à la télévision dans le courant du mois de février.



LE CANTOU



Arrivés le 1^{er} novembre et pendant 4 jours, nous avons eu dans le Cantou, un regroupement de motards venus de différents endroits de France.

Ce groupe d'une vingtaine de personnes, en pension complète dans notre gîte a sillonné notre commune et en a profité pour visiter la région.(Photo Valérie Leymarie)

INFORMATIONS

LE CLUB DE RUGBY DE PAYZAC - SAVIGNAC

Un message du club de rugby ou plusieurs enfants de la commune sont inscrits

L'U.S.P.S. a « 50 ans »

De quelques matchs amicaux en 1968 est né le club de rugby de Payzac-Savignac officiellement inscrit au journal officiel le 5 août 1969.

Toutes les personnes ayant participé à la vie du club: joueurs, dirigeants, bénévoles et même supporters peuvent déjà se rapprocher du club pour apporter témoignages, photos, articles de presse.....afin de préparer au mieux ces journées anniversaire prévues le 23 et 24 août 2019. « Info à diffuser largement autour de vous » Merci de votre collaboration

SAINT MESMIN VILLAGE PRUDENT

La Prévention Routière a lancé son label «Ville Prudente»

Le Label a pour objectif de valoriser et de mettre en avant les collectivités qui se sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière.

L'obtention de ce Label est gage d'une certaine qualité de vie des habitants où le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations des élus.

En faisant installer les glissières de sécurité, et en réalisant des refuges sur la route étroite de Charoncle, en prenant le parti de réduire les vitesses de circulation dans nos hameaux, Saint Mesmin a été retenu par

la Prévention Routière et a reçu un panneau labellisé « Village Prudent » à disposer à l'entrée de notre commune.

Sachant qu'une victime sur trois d'un accident de la route est tuée en agglomération, l'association veut récompenser les collectivités développant une politique de prévention routière afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de leurs habitants.

Les collectivités territoriales qui auront reçu ce label pourront bénéficier de conseils et fiches pratiques pour mettre en œuvre des actions de prévention routière au sein de leur commune.



CUMA

Le 4 décembre a eu lieu dans la salle d'accueil de Saint Mesmin, l'assemblée Générale de la CUMA, une vingtaine de personnes y ont assisté. La réunion s'est terminée par un repas au restaurant des Forges à Savignac-Lédrier.



NOTRE PETIT JEU

Nous continuons de tester vos connaissances sur notre village! Pouvez-vous nous dire, à quel endroit de notre commune se trouve ce vieil arbre Annick JACQUET est chargée de recevoir votre réponse. Dans le dernier bulletin, c'est sur la colline du Puy des Ages que se trouve ce drôle de panneau. La première personne qui se manifestera pour cette nouvelle énigme avec la bonne réponse sera récompensée.

DÉTENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS



DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine.

La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et **aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.**

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons de :

1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire **dès 1 seul porc ou sanglier** en zone à risque de PPA (actuellement communes limitrophes de la zone infectée en Belgique) et le sera sur l'ensemble du territoire à partir du 1^{er} novembre 2018.

La déclaration est à faire auprès de l'EDE (Établissement départemental de l'élevage).

2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...)
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un pays infecté* sauf conditions particulières (contacter la DDecPP)

Par ailleurs, les recommandations sont les suivantes

- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains avant d'entrer en contact avec vos animaux
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse) depuis moins de 48 h
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse

3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (+ de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

<http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>
<https://www.plateforme-esa.fr>

* Pays infectés au 20/09/2018 sur le continent européen : Belgique, Hongrie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Ukraine, Moldavie, Russie, Sardaigne



INFORMATIONS

RECENSEMENT

Le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019

Le recensement a lieu tous les ans dans les communes plus importantes mais pour toutes les communes de la taille de Saint Mesmin ce n'est que tous les 4 ans.

Les agents recenseurs disposent d'une carte officielle signée par le maire. Pour Saint Mesmin c'est Benjamin NYS habitant notre commune qui est habilité pour cette tâche. Il est tenu au secret professionnel. Les réponses sont confidentielles, Elles sont transmises à l'INSEE seul organisme habilité à exploiter les questionnaires qui ne sont transmis à aucun autre organisme.

Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Le recensement permet de :

- Déterminer la population légale de chaque commune
- Décrire les caractéristiques de la population et des logements.

Des chiffres du recensement découle la participation de l'Etat au budget de la commune.

La connaissance précise de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.) programmes de rénovations des quartiers, moyens de transport....

Le recensement est organisé et contrôlé par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), et préparé et réalisé par les communes.

Le recensement concerne l'ensemble des logements (occupés ou non) et leurs occupants, quelle que soit leur nationalité, si elles sont présentes sur le territoire au moment du passage.



RECENSEMENT
de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 17 janvier au 16 février 2019

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

RECENSEMENT
de la population

LE RECENSEMENT PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE!

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT EN LIGNE : QUE DES AVANTAGES !

Des gains de temps

- Pas de second passage pour récupérer les questionnaires
- Collecte plus rapide, suivie en temps réel

Une organisation efficace

- Moins de papier à gérer et à contrôler
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses faites par internet
- Travail de l'agent recenseur facilité

Une démarche écologique et économique

- Moins de papier utilisé : un recensement moins coûteux...
- ... et plus respectueux de l'environnement

Des résultats de qualité

- Questionnaire guidé, plus facile à compléter
- Confidentialité respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne à part l'Insee

LE RECENSEMENT PAR INTERNET COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS



MESSE

Le 20 Octobre Marie Claude MAUGIS, comme l'année précédente a invité un groupe d'étudiants originaires du Burkina-Fasso pour visiter notre commune. La messe célébrée dans l'après midi n'a malheureusement pas réuni beaucoup de monde dans notre petite église, sans doute faute d'avoir diffusé suffisamment l'information. Le petit groupe est reparti dans la soirée après avoir bu le verre de l'amitié offert par la municipalité dans la salle d'accueil.

RAND, AUVEZERE



Les marcheurs, lors du départ. PHOTO MICHEL PITOUT

Le 28 octobre, malgré une mauvaise météo, ce sont plus de 400 participants, partis de Génis qui ont traversé notre commune. Marcheurs, vététistes et cavaliers, en prenant des itinéraires différents se sont retrouvés à midi sous le hangar municipal du Verger de l'Avenir pour partager la soupe de haricots offerte par l'organisation de la Rand' Auvézère pour ensuite reprendre la route du retour à Genis.

LOTO



Le 10 novembre c'est le traditionnel loto gastronomique qui a eu lieu dans le Cantou

Organisé par AIS, avec de nombreux lots de valeurs, deux séjours gastronomiques, quart de cochon, canards gras etc...a réuni une centaine de personnes.

BOURSE AUX JOUETS



Pour la première fois sur notre commune, le 17 novembre de 10 h à 16 h à l'initiative de Dolly une habitante du bourg de Saint Mesmin, une bourse aux jouets, vêtements d'enfants et décorations de Noël à eu lieu dans le Cantou. Ouvert à tous, les emplacements étaient gratuits. Une dizaine d'exposants étaient présents et ont pu échanger avec les visiteurs. Cette expérience est à renouveler.

RANDONNEE NOCTURNE



Ils étaient plus d'une centaine à Saint-Mesmin, samedi 24 novembre, à participer à la 2e randonnée gourmande nocturne organisée par Auvézère Animation. Au retour, ils se sont retrouvés dans la salle du Cantou pour une sympathique soirée entre amis.

Texte et photo MICHEL PITOUT

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

11 novembre 2018, 100 ans après la fin de la guerre, et sous un beau soleil beaucoup de monde s'était déplacé afin d'être présent pour la cérémonie commémorative qui a eu lieu sur la place de Saint-Mesmin devant le Monument Aux Morts. Lionel PERIER a reçu à cette occasion le diplôme officiel de « Porte Drapeau ».

Nous nous sommes dirigés ensuite, au verger de l'avenir où 5 arbres ont été plantés pour nos nouveaux enfants arrivés ou nés sur notre commune en 2018. La matinée s'est terminée dans la salle d'accueil, où chacun a pu, tout en regardant le matériel datant de la grande guerre exposé par Lionel PERIER, boire le pot de l'amitié.



ASSEMBLEE GENERALE DE LA FNACA



Rassemblant les communes de Génis, Sainte Trie, Salagnac et Saint Mesmin la section de la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie, s'est réunie le 22 novembre et c'est Saint Mesmin qui a eu l'honneur d'accueillir leur assemblée générale annuelle. C'est le Maire Guy BOUCHAUD qui a ouvert la séance suivie par une minute de silence en la mémoire des adhérents disparus en cours d'année.

Les effectifs de la section étant en forte diminution il a été envisagé de fusionner avec d'autres communes. La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la commune

LES MOUFLONS

Le 1^{er} décembre, les chasseurs de notre commune se sont rassemblés (sans fusils) avec ceux de Génis et de Savignac Lédrier pour effectuer le comptage des mouflons dans les Gorges de l'Auvézère.

Cette journée, prévue depuis plusieurs mois s'est effectuée dans le brouillard rendant difficile le travail à effectuer. Malgré tout 72 mouflons ont été recensés dans le secteur entre Veaupeytourie et Génis.



NOËL des ENFANTS



Le 22 décembre, le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont eu le plaisir d'inviter, parents et enfants dans le Cantou pour la distribution de cadeaux aux enfants de la commune ayant 11 ans ou moins. Avant l'arrivée du Père Noël c'est un spectacle de contes animés « Les petites histoires de Tique et Puce » qui ont amusé les enfants. Le goûter, vin chaud et chocolat chaud ont été offerts à tous avant la distribution des cadeaux par le Père Noël. Ceux qui n'ont pas été distribués sont disponibles en mairie.

INFORMATIONS

ILLUMINATIONS



Comme chaque année en fin d'année le bourg a été illuminé et décoré par un joli sapin de Noël offert cette année par Fred et Valérie Leymarie . Le Cantou illuminé toute l'année a reçu en plus des projecteurs qui rendent sa façade toute étoilée et enfin notre église a retrouvé sa traditionnelle crèche de Noël.



LANOUAILLE

Le 17 décembre, a eu lieu la pose de la première pierre de la Maison médicale de Lanouaille.

A cette occasion Madame la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales était présente.

Sur notre photo, de gauche à droite

Guy BOUCHAUD Maire de Saint Mesmin
Frédéric PERISSAT Préfet de la Dordogne
Bruno LAMONERIE Président de notre

communauté de commune et Conseiller départemental
Germinal PEIRO Président du Conseil Départemental de la Dordogne
Jacqueline GOURAULT Ministre de la cohésion des territoires
Jean Pierre CUBERTAFON , Député de la Dordogne
Au micro, Jean Christophe BOULANGER Maire de Lanouaille

LES MANIFESTATIONS OU RENDEZ-VOUS PREVUS POUR 2019

5 Janvier à 12 h Le Repas des Aînés aura lieu dans la salle du Cantou. Gratuit pour les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus, 22 € pour les accompagnants.

13 Janvier AÏGA trail : La 3ème édition aura lieu le dimanche 13/01/2019 à 8h, le départ sera à Cubjac et l'arrivée à Saint Mesmin 62 km plus haut dans les Gorges de l'Auvézère. Il y aura 2 formats de course, le solo et la team en relais de 3 coureurs qui cette année sera plus équilibrée avec un 10 km, un 30 km et un 22 km.

16 février Trail Nocturne, organisé par Gorges Auvézère Sensations

Vivez une expérience hors du commun, dans le silence de la nuit ou seul le bruit du ruissellement de l'Auvézère vous accompagnera pendant ce trail nocturne de 15 kms dans les Gorges de l'Auvézère. Départ du bourg à 19 h

17 février Trail : Organisé par Gorges Auvézère Sensations à partir de 9 h trail des Gorges de l'Auvézère avec des circuits de 10 kms (trail ou randonnée) accessibles à tous, 18 kms destiné aux coureurs en recherche de nouvelles sensations ou 28 kms avec une difficulté technique et un dénivelé important. Les 3 parcours sont avec la traversée de l'Auvézère par les nouvelles passerelles avant l'arrivée.

Départ et arrivée dans le bourg.

19 mars Cérémonie commémorative

30 mars Théâtre : Primeur à Saint Mesmin de la nouvelle représentation théâtrale par la Troupe du Saut Ruban accompagnée de danses folkloriques

Comptes rendus des derniers Conseils

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2018

Nombre de Conseillers : en exercice / _10_/ présents / _09_/ votants / _10/

L'an deux mil dix huit, le 25 septembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 18 septembre 2018, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, JACQUET Annick, MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, ROCHE Olivier, DURAND Jean Pierre, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric.

Absent : Pascal GERAUD, excusé, a donné pouvoir à Guy BOUCHAUD

SECRETAIRE : Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et les remercie pour leur assiduité et leur ponctualité aux réunions du Conseil. Il demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération sur l'approbation du rapport du SPANC sur le prix et la qualité du service.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette modification de l'ordre du jour.

1 - Approbation du rapport du SPANC.

Le Maire présente ce rapport volumineux qui est consultable sur le site Internet.

Les membres du Conseil n'ont aucune remarque à formuler et approuvent à l'unanimité le rapport.

2 - Demande d'admission en non valeur.

Le Maire explique que le percepteur n'a pas réussi à recouvrer 3 créances d'un montant total de 143,60 € car les créanciers restent introuvables. Après examen des noms de famille le Conseil identifie l'un des créanciers.

Le Conseil se prononce pour l'admission en non valeur des deux autres et demande au secrétariat de transmettre l'adresse du créancier identifié au percepteur.

3 - Proposition du SDE 24 de pré-diagnostic énergétique.

Le Maire présente la proposition du SDE 24 et le coût d'une telle prestation.

Les membres du Conseil estiment à l'unanimité qu'une telle prestation n'est pas nécessaire pour la commune et décident de ne pas signer cette convention avec le SDE 24.

4 - Sortie de l'actif des matériels réformés.

Le Maire présente une liste de matériels de bureau et scolaires périmés et non utilisés depuis plusieurs années stockés dans un local annexe et demande la mise à la réforme de ceux-ci.

Après avoir examiné la liste de ces matériels le Conseil accepte à l'unanimité la sortie de l'actif de ces matériels.

5 - Demande de subvention départementale pour l'achat du nouveau tracteur.

Le Maire explique que lors de son entrevue avec Germinal PEIRO à Périgueux il a obtenu la promesse d'une subvention de 10 000 € pour l'achat du tracteur était possible.

Il demande au Conseil de l'autoriser à solliciter réglementairement cette subvention auprès du Conseil Départemental. Cette demande est accordée à l'unanimité.

6 - Révision des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2019.

Le Maire explique qu'une étude des différents tarifs montre que certains sont trop élevés et d'autres dépassés ou sans objet. Il souligne en particulier que certaines grilles de prix pour le Cantou sont compliquées et il propose donc de les modifier selon un tableau qu'il a préparé à cet effet.

Après étude du tableau les membres du Conseil se prononcent à l'unanimité pour une nouvelle grille qui est annexée au présent compte-rendu.

7 - Point sur les festivités.

Le Maire présente le bilan financier des festivités de l'été. Pour les marchés de nuit il annonce un bénéfice supérieur de 185 € par rapport à 2017 qui était déjà une référence.

Pour l'organisation de ces marchés le Conseil accepte à l'unanimité d'attribuer deux tickets gratuits de boissons ou de frites à tous les bénévoles présents lors des soirées, qu'ils soient occupés ou non. Ces tickets seront distribués ou récupérés individuellement à la caisse centrale.

Le Conseil se prononce ensuite sur l'achat des jouets pour les enfants, Sandra COMBY est chargée d'acheter les cadeaux. IL y aura cette année une animation à déterminer.

Le Maire présente le menu pour le repas des Aînés. Il y aura cette année du civet de sanglier fourni et préparé par Marie LACHEZE.

Annick JACQUET est chargée d'acheter les cadeaux pour les Aînés qui ne pourront pas assister à ce repas. Elle présente deux options et c'est l'option coffret de chocolats qui est choisie à l'unanimité.

Le Maire demande si cette année AIS offre comme les années passées un petit « gadget » lors de la distribution du bulletin de janvier. Le Conseil accepte à l'unanimité le renouvellement de cette opération et cette année ce sera un verre et un stylo au nom du Conseil Municipal.

8 - Point sur les travaux.

Le Maire fait part de son souci concernant la route de l'Etang des Forges. Il explique que la réfection de cette voie communale prendra du temps car le coût est estimé à 120 000 € et que l'organisme qui doit financer n'est pas clairement établi. Il explique que juridiquement ce n'est pas à la commune de payer. Il ajoute qu'il a adressé une correspondance au Directeur de l'ONF dans laquelle il lui donne des pistes possibles de subventions et qu'il souhaite que l'étang ne soit pas condamné.

Concernant le trou dans la route à Chacord, le Maire explique qu'il a fait venir des représentants de la DRAC (Direction Archéologique) et que ceux-ci ont estimé que ce trou a été provoqué par la pression de l'eau de pluie sur une poche argileuse. Cet afflux d'eau est arrivé par la tranchée où se trouvent les câbles électriques enterrés et qu'elle a liquéfié l'argile, ce qui a créé la poche. Cette eau remplie d'argile a ensuite continué à suivre la canalisation. Selon ces experts, l'entreprise DARLAVOIX qui n'a pas assez compacté la tranchée est responsable de la formation de cette cavité dans la poche d'argile.

Le Maire a donc demandé à l'entreprise DARLAVOIX de financer la remise en état de la route. L'entreprise n'a pas encore fait connaître sa réponse.

Le Maire annonce que d'autres travaux en cours vont aussi perturber la circulation : Il cite les travaux de réfection du réseau d'alimentation en eau du réservoir de Cornut qui obligent à couper la route de Cornut et les travaux de l'arrivée de la fibre qui entraînent la déviation de la route qui va du bourg à Las Brugas en passant par Charoncle.

Le Maire demande aux Conseillers d'expliquer la situation aux usagers et aux administrés et de faire taire les critiques à son encontre en expliquant que c'est un mal nécessaire qui aura des effets positifs pour tous.

Questions diverses.

Le Maire annonce que le PLU/i va entrer dans une phase importante et décisive pour l'avenir de la commune. Il explique qu'avec Bernard LABORIE, l'autre délégué communal au PLU/i ils vont être très vigilants sur le zonage et sur l'occupation des sols. Il explique que l'intention des pouvoirs publics est la préservation des zones agricoles et la densification des constructions aux abords des principaux centres-bourgs. Il espère que grâce à l'aménagement des Gorges de l'Auvézère, SAINT-MESMIN pourra conserver certaines zones pour le camping et quelques parcelles constructibles dans certains hameaux.

Le Maire annonce que les passerelles seront ouvertes au public début octobre et que le projet d'aménagement des Gorges de l'Auvézère va se poursuivre par la création du bassin de kayak (slalom et sprint) le balisage des sentiers et la mise en place des observatoires de la faune sauvage. Il ajoute qu'il va se consacrer maintenant au projet de revitalisation du Causse de l'Isle où le projet de construction d'une bergerie et d'une fromagerie est bien avancé et où il participe à l'élaboration d'un projet de truffière expérimentale et d'un autre sur l'ouverture à tous de jardins truffiers. A ce sujet il demande au Conseil d'étudier la possibilité que SAINT-MESMIN et ses habitants volontaires s'impliquent dans ce projet en ouvrant sur le Causse de l'Isle leur propre jardin truffier (Parcelle de terrain louée à la Comcom où seraient plantés une cinquantaine d'arbres).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22H45.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 novembre 2018

L'an deux mil dix huit, le 06 novembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 30 octobre 2018, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRESENTS : Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Annick JACQUET, MM. BOUCHAUD Guy, HAYE Guy, Jean Pierre DURAND, Bernard LABORIE, Frédéric LEYMARIE Pascal GERAUD

Absent : ROCHE Olivier, excusé, a donné pouvoir à Guy BOUCHAUD

SECRETAIRE : Sandra COMBY.

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil et les remercie pour leur assiduité et leur ponctualité aux réunions du Conseil. Il demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération sur la nouvelle composition de la liste électorale.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

1/ Composition de la nouvelle commission de contrôle de la liste électorale.

Le Maire explique que la loi change les modalités de révision de la liste électorale à compter du 1^{er} janvier 2019 : ce sera désormais le Maire qui tiendra à jour la liste électorale tout au long de l'année en lien avec l'INSEE. Une fois par an et de toute façon avant chaque élection, une commission de contrôle, nommée par le Préfet, pour contrôler les révisions qui auront été faites et répondra aux contestations éventuelles des électeurs. Cette commission sera composée d'un représentant du conseil

municipal, d'un représentant du Préfet et un représentant du Procureur de la République (TGI) ainsi qu'un d'un suppléant chacun. Les élus qui siégeront doivent être choisis selon l'ordre du « tableau du conseil municipal » établi lors des dernières élections, le Maire et les adjoints ne pouvant siéger à cette commission. Frédéric LEYMARIE accepte d'être le délégué titulaire et Olivier ROCHE d'être le délégué suppléant.

2/ renouvellement du contrat CNP Assurances.

Le Maire rappelle que la Mairie a conclu depuis plusieurs années un contrat spécial avec la CNP pour mieux assurer les garanties statutaires du personnel communal. Il demande l'autorisation de renouveler ce contrat pour 2019.

Cette autorisation est accordée à l'unanimité.

3/ modifications des statuts de la Communauté de Communes.

Le Maire présente les modifications apportées aux statuts de la Communauté de Communes qui souhaite élargir son champ de compétences et détailler davantage les actions qu'elle souhaite mener en matière de développement culturel et sportif, aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, assainissement.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité la modification de ces statuts.

4/ désignation d'un délégué à la protection des données.

Le Maire explique que depuis mai 2018, dans le cadre du Règlement Relatif à la Protection des Données (RDGPD), chaque commune doit désigner un délégué à la protection des données en précisant que la Communauté de communes a passé une convention mutualisée pour les communes adhérentes avec l'Agence Technique Départementale, compétente en ce domaine.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'ATD comme délégué mutualisé et autorise le maire à signer la convention.

5/ exercice du droit de préférence pour l'achat d'une parcelle boisée.

Le Maire explique que la Mairie a été sollicitée pour exercer ou non son droit de préférence pour une parcelle boisée en vente sur la commune.

Après avoir analysé l'intérêt d'une telle action et obtenu des assurances du futur acquéreur sur une convention de passage dans les Gorges de l'Auvézère le Conseil décide à l'unanimité de ne pas exercer ce droit de préférence.

6/ Devis de restauration des registres municipaux.

Le Maire explique qu'il est du devoir de la mairie de préserver les archives et les registres municipaux de la dégradation due au temps. Il présente des registres du siècle dernier qui ont grand besoin d'être rénovés afin de les conserver exploitables pour les générations futures. Il présente également des registres qui ont l'objet d'une rénovation l'an dernier et indique qu'il serait bon de continuer cette restauration entamée il y a 5 ans car des documents datant du début du 20^{ème} siècle sont en mauvais état. Il dévoile le devis de 526,27 € pour deux tomes (40 années) et demande l'autorisation de poursuivre la restauration étapes par étape.

Après évaluation du travail restant à faire les membres du Conseil se prononcent à l'unanimité pour une restauration échelonnée dans le temps jusqu'à ce que tous les registres soient rénovés.

7/Accord sur évaluation de dommages.

Le Maire rappelle le bilan de la tempête du 4 juillet dont le devis de réparation des dégâts est d'un montant de 3 526,86 € et présente l'estimation d'un montant de 3 059,71 € vétusté déduite, proposée par l'assurance.

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette estimation qui correspond aux devis présentés.

L'entreprise GADAUD est chargée d'effectuer les réparations.

8/Point sur les travaux en cours.

Le Maire fait part des remarques qu'il reçoit de la part de certains administrés gênés par les travaux en cours sur plusieurs axes communaux. Il dit comprendre cette exaspération mais explique que c'est un mal nécessaire pour avoir dans quelques temps des réseaux téléphoniques, électriques et d'approvisionnement en eau acceptables.

Tout devrait être terminé fin novembre excepté la route des Forges où les experts étudient toujours la possibilité de préserver l'étang.

Les membres du Conseil donnent aussi leur accord pour que le chemin rural qui dessert la maison BARTHE à La Rouye soit goudronné en 2019.

Divers.

Les membres du Conseil se répartissent ensuite les responsabilités pour le LOTO et la cérémonie du 11 novembre.

Le menu du 5 janvier est arrêté : Assortiment de toasts et son kir, Velouté de légumes, Vol au vent ris de veau, Feuilleté de crustacés, trou périgourdin, civet de sanglier et son gratin dauphinois, Salade et fromages, Forêt noire

Les membres du Conseil décident à l'unanimité qu'AIS financera (400 €) une animation pour le Noël des enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 22H00.



2018 a été une année particulièrement riche pour la Communauté de communes.

Si l'année 2017, avait avant tout permis d'amorcer les projets de la nouvelle intercommunalité, 2018 a permis leur lancement et leur concrétisation.

Les travaux dans les Gorges de l'Auvézère sont désormais très avancés puisque les passerelles de communication entre les 2 rives ont été posées, les cheminements ont été créés et sécurisés. Il faut désormais travailler sur la mise en œuvre du bassin d'eaux vives pour que l'ensemble des aménagements soient prêts pour la saison 2019.



La maison médicale de Lanouaille sort de terre. Les travaux ont débuté début décembre et se poursuivront une bonne partie de l'année à venir. Nous avons posé la première pierre en compagnie des professionnels de santé et des entreprises le 17 décembre.

En 2019, la Communauté de communes s'attellera au dossier d'extension du réseau de médiathèques. Dossier emblématique de l'aménagement du territoire, il amènera à la rénovation profonde de la bibliothèque d'Excideuil, à la transformation et à l'agrandissement du point lecture de Cubjac, et à la création d'une médiathèque à Cherveix Cubas. Il faudra plusieurs mois afin de travailler avec les architectes désignés pour élaborer des plans définitifs de ces 3 structures. Nous avons néanmoins bon espoir que les travaux puissent débuter en fin d'année.

Nous poursuivrons également nos efforts pour l'aménagement de nos bourgs, qu'il s'agisse de travaux de sécurisation et d'embellissement, ou des études pour l'implantation future de réseaux d'assainissement. Je veux profiter de ces quelques lignes pour vous dire à la fois ma fierté et mon inquiétude. Fierté parce que notre intercommunalité, dans sa version actuelle, n'a que 2 ans. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les choses avancent ! Nous foisonnons de projets, nous faisons en sorte de n'oublier aucune commune et aucun domaine. Nous travaillons à un développement harmonieux et réfléchi de notre territoire de manière à ce qu'intercommunalité rime avec solidarité et attractivité.

Mais cette fierté est teintée d'inquiétude. Nous avons dû rapprocher 2 intercommunalités en 2017. Ce travail est à peine achevé que certains évoquent déjà de nouveaux agrandissements possibles. Notre collectivité regroupe aujourd'hui 28 communes, de taille assez homogène. Elle s'étend sur 3 bassins de vie différents. Nous faisons en sorte de créer les structures nécessaires pour mener une vie agréable sur chaque partie de territoire, sans créer de pôle de centralisation majeur qui concentrerait l'ensemble des équipements. Je tiens à vous assurer de mon engagement pour que notre intercommunalité conserve ses limites actuelles. Si nous voulons que le développement local continue à avoir du sens, qu'il puisse servir à tous et que le monde rural ne soit pas marginalisé et laissé de côté, il faut garder des structures à taille humaine.

Cette notion de développement guide notre action et nous motive à travailler au service de l'intérêt général. C'est sur ces mots que je tiens à vous adresser, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'ensemble des membres du Conseil communautaire, à vous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour l'année 2019.

Bruno LAMONERIE

Président de la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord
Conseiller départemental

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

DU NORD EST PERIGORD



24 Rue d'Aquitaine
24270 SAVIGNAC Lédrier

La fin de 2018 approche et donc le moment de faire le point sur l'année écoulée et d'abord climatique. Après un hiver et un printemps pluvieux, les nappes phréatiques et les rivières se sont rétablies sans pourtant connaître de crue. A succéder un été et un automne très chaud et sec d'où une très forte évaporation entraînant un abaissement des nappes et des rivières. À ce jour les pluies automnales demeurent très faibles. Souhaitons-nous un hiver pluvieux et neigeux !!!!

- Les travaux :

- service d'Excideuil :

La réhabilitation du réservoir de Bellevue (Anlhiac) est terminée.

Les canalisations au cimetière de St Martial d'Albarède et l'antenne Les Roches Enchantées sont en service.

- service de Nanthiat :

L'usine de traitement de Pont Château s'est poursuivie suivant le planning établi et après les essais suivis de la vérification de la qualité d'eau produite par l'ARS la mise en service est intervenue le 9 Octobre, vous délivrant une eau d'excellente qualité.

Reste à réaliser la démolition de l'ancienne usine, la voirie avec une aide de 45 000€ du Conseil Départemental grâce à l'appui des Conseillers du canton Isle Loue Auvézère Les clôtures sont financées par le Syndicat Mixte Département de l'eau (SMDE24) avec le concours de l'Agence de Bassin dans le cadre de la protection de la ressource.



Vue station Pont château Travaux cana sur Cornut. Travaux cana à la trancheuse et par fonçage sur Clermont

Sur les 3 réservoirs du Tuquet (Nantheuil), pour deux la réhabilitation est faite. Le 3ème se fera début 2019.

Les conduites refaites à Peyrebrune Cne de Clermont d'Excideuil et au Magenau Cne de Nanthiat sont en service.

- service de Payzac Savignac :

La conduite vers le réservoir de Cornut entre le Puybaly (Savignac Lédrier) et Le Pagnon (St Mesmin) sont en service et la poursuite jusqu'à Cornu test en cours. Travaux difficiles, terrains en très fortes pentes avec du rocher. La partie en bord de route est commencée et sera en service en début 2019.

Pour tous ces travaux de canalisation, un grand merci aux propriétaires des parcelles pour avoir accordé et facilité le passage de la conduite.

Pour 2019, les travaux seront consacrés au renouvellement des canalisations des trois services pour une somme de 450 000€ HT. Les prochaines réunions du comité en valideront le programme.

- Le prix de l'eau 2019 :

Le prix de l'eau, **part collectivité**, sera adapté pour le service de Nanthiat en fonction de l'incidence de la nouvelle usine sur la part du délégataire SAUR. La part collectivité des trois services sera harmonisée de façon que chaque abonné contribue à part égale à l'amélioration des installations.

Les prix de la **part des délégataires SAUR et SOGEDO** conditionnés par l'évolution des indices des intrants après une série de baisse connaissent une hausse pour 2019.

En remerciant les membres du Comité syndical et les Vice- Présidents pour leur soutien, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 2019.

Le Président Albert Pouquet

Les événements du trimestre en photos



**Chers amis Saint-Mesminoises et Saint-Mesminois,
Nous allons aborder une nouvelle année,
le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent à tous
une Excellente Santé, beaucoup de Bonheur et de Réussite pour 2019**